



SAISON 2022/2023

CHALLENGE JEREMIE BILHAC
CATEGORIES U10/U11 – MELANGEES

SAMEDI 13 MAI 2023

COMPLEXE SPORTIF DU BOIS D'ANDRIEU

AS CANET



CATEGORIE U10/U11 MELANGEES

OL ST ANDRE 1

US VILLEVEYRAC 2

FC VILLENEUVE LES BEZIERS

AF LODEVE CAYLAR 1

AS FABREGUES 3

ENT ST CLEMENT MONT 5

AS CANET 1

US LUNEL 1

PROGRAMME

SAMEDI 13 MAI 2023 – CANET –

COMPLEXE SPORTIF DU BOIS D'ANDRIEU

<p><u>09h30:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Accueil des équipes- Vérification des licences <p><u>10H00 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Epreuve de Jonglerie- Tirage au sort du 1^{er} match <p><u>10H40 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Début des rencontres de la matinée <p>2 matchs de 13 mn</p> <p>10H40 : Match 1 catégorie U10/U11 11H00 : Match 1 catégorie U10/U11 11H20 : Match 2 catégorie U10/U11 11H40 : Match 2 catégorie U10/U11</p> <p><u>12H00 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Fin des rencontres de la matinée	<p><u>13H30 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Epreuve QUIZZ <p><u>14H00 :</u></p> <p>Début des rencontres de l'après-midi</p> <p>2 matchs de 13 mn</p> <p>14H00 : Match 3 catégorie U10/U11 14H20 : Match 3 catégorie U10/U11 14H40 : Match 4 catégorie U10/U11 15H00 : Match 4 catégorie U10/U11</p> <p><u>15h20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Fin des rencontres de l'après-midi <p><u>15H30 :</u></p> <p>Remise des Récompenses</p>
--	--

EPREUVE DE JONGLERIE

- 1 Toutes les équipes « présentes » au challenge U10/U11 MELANGES, participent à l'épreuve de jongleries.
- 2 Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats chiffrés ne seront pas communiqués avant la fin de la journée.
- 3 Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe, sur l'ensemble des contacts (Pieds et Têtes).
- 4 Limitations :
 - à 50 contacts PIEDS (le ou les deux pieds) : pas de surfaces de rattrapage
 - à 20 contacts TETES : pas de surfaces de rattrapageUn essai de rattrapage est accordé pour le maximum non atteint (Têtes et Pieds).
- 5 En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-après :

Addition au total des 8 meilleurs

- 1^{er} : du total du 9^{ème}
- 2^{ème} : du total du 10^{ème}
- 3^{ème} : du total du 11^{ème}
- 4^{ème} : du total du 12^{ème}

Contacts des têtes seulement

- 1^{er} : du total des 8 meilleurs
- 2^{ème} : additionner au total des 8 meilleurs :
 - a) le total du 9^{ème}
 - b) le total du 10^{ème}
 - c) le total du 11^{ème}
 - d) le total du 12^{ème}

Contacts des pieds seulement

- 1^{er} : du total des 8 meilleurs
- 2^{ème} : additionner au total des 8 meilleurs :
 - a) le total du 9^{ème}
 - b) le total du 10^{ème}
 - c) le total du 11^{ème}
 - d) le total du 12^{ème}

Prendre en compte le nombre d'essais qu'auront effectués les équipes pour réaliser leur total de contacts de l'ensemble des jongleries

- 1^{er} : nombre d'essais des 8 meilleurs
- 2^{ème} : en prenant le 9^{ème} joueur
- 3^{ème} : puis le 10^{ème}
- 4^{ème} : puis le 11^{ème}
- 5^{ème} : puis le 12^{ème}

EPREUVE QUIZZ

Fiche Quizz

Cette Fiche sera en possession du responsable du terrain (commission Foot Animation ou commission Technique).

Sous le contrôle d'un membre de la commission Technique, seul les joueurs répondent aux questions.

Thèmes du quizz :

CONNAISSANCE DU DISTRICT DE L'HERAULT

CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE DU FOOTBALL (COUPE DU MONDE)

CONNAISSANCE DES LOIS DE JEU

REGLES DE VIE

REGLEMENT

ARTICLE 1

Les 8 équipes qualifiées se rencontrent suivant la formule «**échiquier** ».

Simplement, à la fin du rassemblement annonce des vainqueurs des différents défis:

- MATCHES
- QUIZZ
- JONGLERIE



ARTICLE 2

L'ordre des rencontres du 1^{er} match est déterminé par tirage au sort, à chaque tour, un classement est établi suivant le décompte des points ci-après :

Match « gagné » sur le terrain :

Par Forfait

Par Pénalité

Pour irrégularité

Quatre points (4 Pts)

Match « nul » :

Deux points (2 Pts)

Match « perdu » sur le terrain :

Par Pénalité

Pour irrégularité

Un point (1 Pt)

Match « perdu » :

Par Forfait

Par Pénalité ou fraude

Zéro point (0 Pt)

Sauf dispositions contraires, lorsqu'un match ne peut se dérouler pour des raisons matérielles ou réglementaires, alors que les deux équipes sont présentes, si la responsabilité d'une d'entre elles est engagée, elle sera déclarée battue par pénalité.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs adversaires, ceux-ci seront départagés d'après le résultat obtenu lors de l'épreuve de jongleries.

Chaque équipe ne peut se rencontrer qu'une fois lors de la journée.

Le classement établi, à l'issue de chaque tour, détermine l'ordre des rencontres du tour suivant.



ARTICLE 3

Les terrains devront être marqués de façon convenable.

Il est demandé aux organisateurs de prendre toutes dispositions afin que les supporters ainsi que les parents qui accompagnent les équipes, n'aient en aucun cas l'accès au terrain, sont admis :

- 12 joueurs et de 2 accompagnateurs par équipe

ARTICLE 4

Chaque équipe doit fournir : un ballon taille N°4.



ARTICLE 5 :

Chaque équipe doit obligatoirement se présenter à la table de contrôle.

En cas d'absence dix minutes après l'heure prévue pour le coup d'envoi, l'équipe sera déclarée battue par forfait.



ARTICLE 6 :

Chaque équipe peut faire figurer sur la feuille de match :

12 joueurs, dont 4 remplaçants obligatoirement licenciés et qualifiés au club.

Une équipe ne peut pas compter plus de trois joueurs « U 9 » régulièrement qualifié(e)s.

Les joueuses ou joueurs ne peuvent participer que pour un seul club.

Aucun joueur catégorie U11 peut participer avec la catégorie U10.



ARTICLE 7 :

Ne peuvent participer à une rencontre, les joueuses et joueurs qui ne présentent pas de licence, ou à défaut, de pièce d'identité officielle avec photographie, accompagnée d'un certificat médical.

Toute fraude entraîne la perte du match par Pénalité, sans préjudice de sanctions qui peuvent être infligées aux dirigeants et dirigeantes par le DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL.



ARTICLE 8 :

Les équipes présentant moins de six joueurs ou qui se retrouve réduite à moins de six joueurs, en cours de partie, sera déclarée battue par forfait.



ARTICLE 10 :

La durée des matches est fixée à : - une période de 13 minutes.



ARTICLE 11 :

Les matchs se jouent selon les règles du Football à 8.

